

Débat d'orientations budgétaires 2025

Conseil municipal du 03 février 2025

Budget principal

I - La situation du monde en passe d'être encore plus confuse en 2025

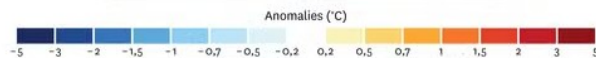
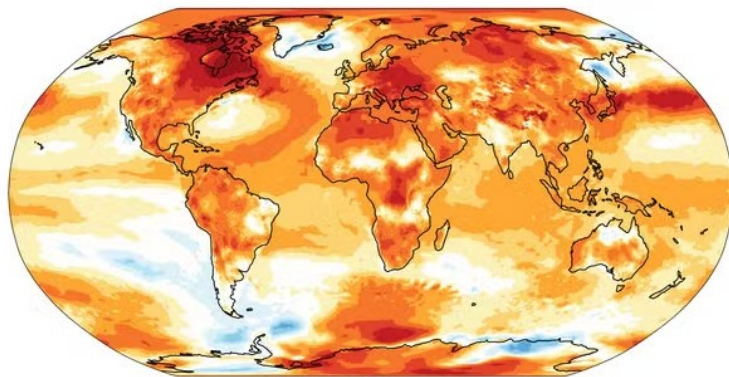
I - En 2025, une situation encore plus confuse dans le monde...



Source : Le Monde 29/01/25

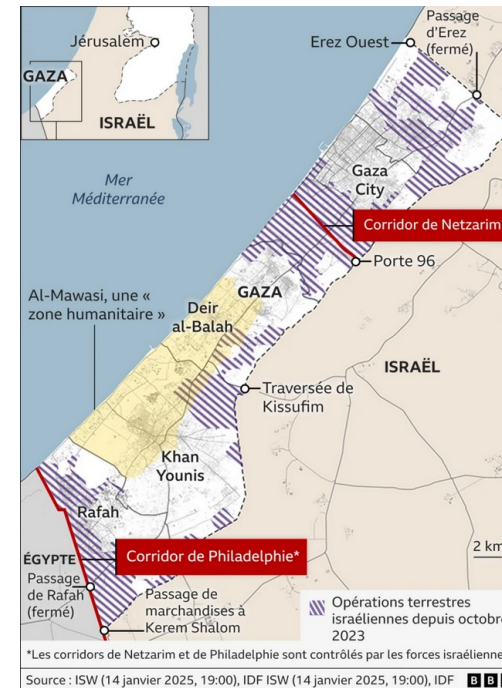
Le seuil de 1,5°C dépassé en 2024

Anomalies de température en 2024 (période de référence 1991-2020)



SOURCE : COPERNICUS.EU (DATA : ERAS - CRÉDIT : CSS/ECMWF)

Guerre Israëlo-palestienne



Le réchauffement climatique

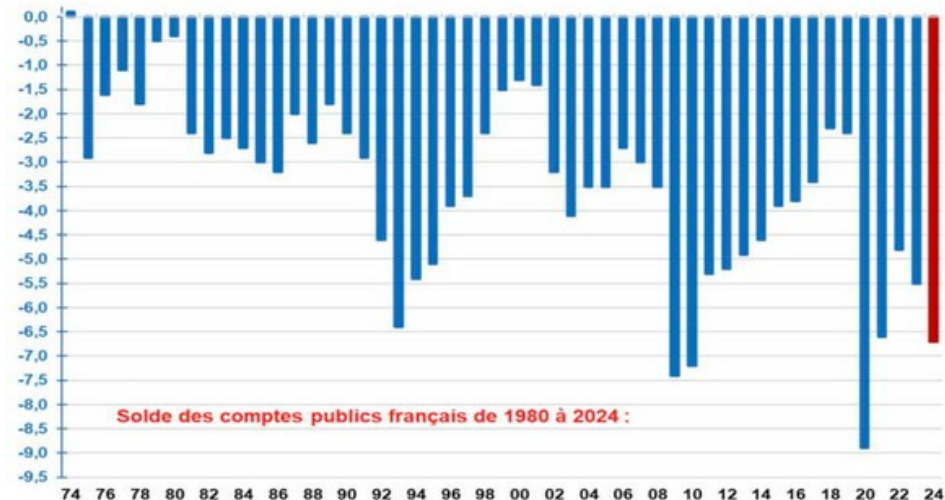
I - ...et incertaine en France



Sources : AFT, ACDEFI

L'économie impactée par l'instabilité politique

Le déficit public avoisine les 6,7 % du PIB



Sources : INSEE, ACDEFI

Les hypothèses économiques en France pour 2025 (estimations Banque de France)

Croissance du PIB

- 2024 : 1,1 %
- 2025 : 0,9 %
- 2026 : 1,3 %
- 2027 : 1,3 %

Inflation

- 2024 : 2 %
- 2025 : 1,6 %
- 2026 : 1,7 %
- 2027 : 1,9 %

Dettes / PIB

- 2024 : 112 %
- 2027 : 117 %

Chômage

- 2025 : 8 %
- 2027 : 7,25 %

**Des projections qui pourraient évoluer dans l'hypothèse
d'un conflit commercial avec les Etats-Unis**

II – Orientations budgétaires 2025

Pour son budget 2025, la ville de Saint-Brieuc poursuit les orientations suivantes

- Politique de stabilité fiscale
- Maîtrise, voire réduction des dépenses de fonctionnement
- Maintien de la qualité et du périmètre du service public municipal
- Maintien d'un niveau d'investissement ambitieux pour entretenir, développer la Ville et s'adapter aux évolutions climatiques et énergétiques
- Poursuite de l'optimisation des recettes, en particulier celles liées à l'investissement ;

II – Orientations budgétaires 2025

Les hypothèses de travail

- Une inflation anticipée à 2 %
- Une évolution physique des bases fiscales estimée à +0,5 %
- Un coefficient d'actualisation des bases fiscales à + 1,7 %

III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025

Les recettes de fonctionnement

Fiscalité : Maintien des taux 2024

k€	2020	2021	2022	2023	Estim 2024	Estim 2025
Produit TH	16 585	1 353	1 531	2 269	2 086	2 122
Produit FB	16 047	33 337	34 236	36 907	38 131	38 604
Produit FNB	66	62	67	72	82	83
Produit 3 taxes ménages	32 699	34 752	35 834	39 249	40 299	40 809
Variation n/n-1	1 %	6 %	3 %	10 %	3 %	1 %
Fonds de précaution Etat						- 1 472
Produit fiscal total	32 699	34 752	35 834	39 249	40 299	39 337
Variation n/n-1	1 %	6 %	3 %	10 %	3 %	-2 %

Les bases physiques devraient augmenter d'environ +0,5%.

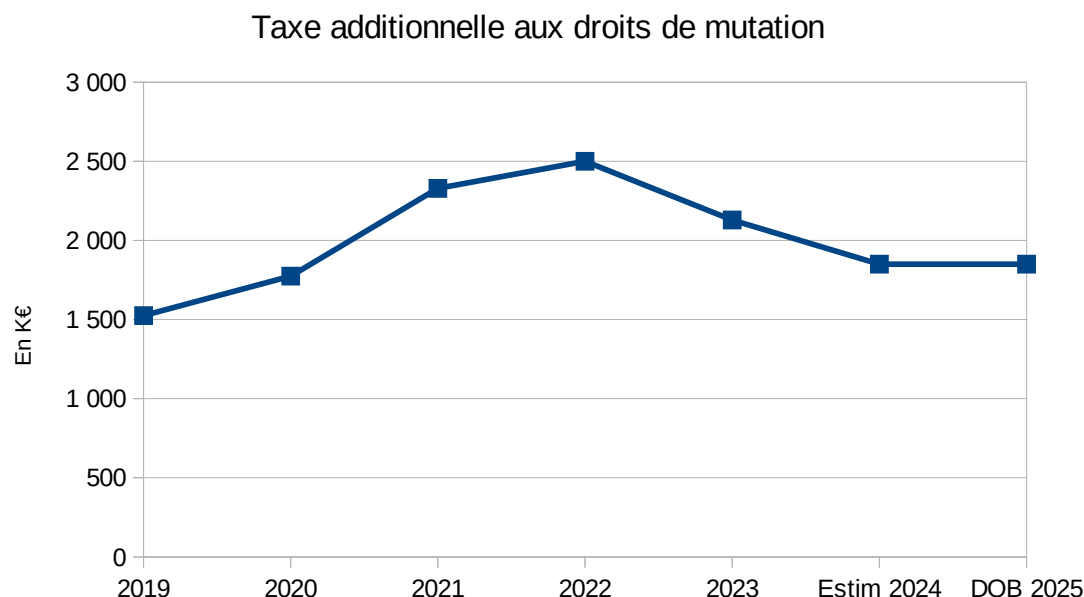
Le produit fiscal est attendu pour un montant global de 40,8 M€.

Toutefois, sur cette base, il faut intégrer une possible ponction de l'Etat à hauteur de 1,472M€ (prévision PLF novembre 2024) soit un produit total de 39,3M€ (montant 2024 : 40,3 M€).

L'autonomie fiscale est désormais restreinte à la taxe foncière qui représente la masse financière la plus conséquente. La taxe d'habitation ne vaut que pour les résidences secondaires et reste liée à l'évolution du taux de la taxe foncière.

III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025

Droits de mutation à titre onéreux



L'intercommunalité : le pacte financier et fiscal

La révision en 2024 du PFF par SBAA se traduit par une baisse du fonds communautaire de 14k€ à compter de 2025.

Par ailleurs la révision du coût des services communs entraînera cette même année une diminution de la DAC (attribution de compensation) estimée à 100k€ par rapport au BP 2024.

III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025

Les dotations de l'État et le fonds de péréquation (FPIC)

k€	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Dotation forfaitaire (DF)	9 996	9 984	9 928	9 990	9 996	10 030
+ Dotation aménagement	3 372	3 459	3 494	3 545	3 648	3 854
dont DSU	2 220	2 324	2 425	2 527	2 701	2 860
dont DNP	1 152	1 136	1 069	1 017	948	994
= DGF (A)	13 367	13 443	13 422	13 534	13 644	13 883
Variation n/n-1	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %	2 %
+ FPIC (B)	679	691	683	652	634	624
DGF et FONDS DE PEREQUATION (A) + (B)	14 046	14 134	14 105	14 187	14 278	14 507
Variation n/n-1	0 %	1 %	0 %	1 %	1 %	2 %

- **La dotation forfaitaire** est anticipée en légère hausse (+34k€) en 2025
- Dynamique assurée de la **dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS)**
- **La dotation globale de fonctionnement (DGF)** est anticipée à +2 % en 2025
- **Le FPIC** serait en légère baisse

III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025

Autres dotations

Le produit des autres dotations est estimé à 5,4M€ (dont le partenariat majeur de la Caisse d'Allocations familiales pour 3,6 M€)

Le produit des services

Le montant total des inscriptions est projeté à 7,2 M€ en 2025 contre 6,3 M€ en 2024

Le produit du stationnement sur voirie est prévu à hauteur de 1,2M€ réparti entre :

- les redevances de stationnement pour 900k€
- le forfait post stationnement pour 319k€

III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025

Les dépenses de fonctionnement

La maîtrise de la masse salariale est un enjeu fort pour le budget de la Ville de Saint-Brieuc.

Les dépenses prévisionnelles de personnel

- représentent 63,8 % des dépenses réelles de fonctionnement
- sont programmées à hauteur de 45,7 M€ au BP2025 contre 46,15 M€ prévus en 2024.

Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

- les facteurs nationaux :
 - impact de l'augmentation de la CNRACL (+ 859 K€)
 - fin de la compensation de la hausse des cotisations maladie (+ 214K€)
 - évolutions liées à la carrière des agents : GV, avancements d'échelon, de grade et promotion interne (+251,5K€)
- Les mesures volontaristes portées par la Ville de Saint-Brieuc :
 - hausse de la participation employeur au titre de la prévoyance (+ 22K€)
 - revalorisation du régime indemnitaire des agents de la police municipale (+21K€)
 - déploiement des mesures du Plan égalité Femmes/Hommes (+40K€)

III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses prévisionnelles de personnel

Face aux exigences du gouvernement pour participer à la réduction du déficit de l'État, la Ville de Saint-Brieuc se fixe pour objectif :

- de réduire, grâce à la diminution de l'absentéisme, son recours au personnel intérimaire du Centre de gestion à hauteur de 300 000€
- de poursuivre ses actions de lutte contre l'absentéisme et contre la désinsertion professionnelle
- de réduire son recours à du personnel saisonnier à hauteur de 50 000€
- de maîtriser son effectif par le report ou le gel de certains recrutements liées à des changements d'organisation et des requalifications de postes
- de mettre en œuvre les projets nécessaires au développement de la qualité de vie au travail (cf. baromètre social) ;

III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025

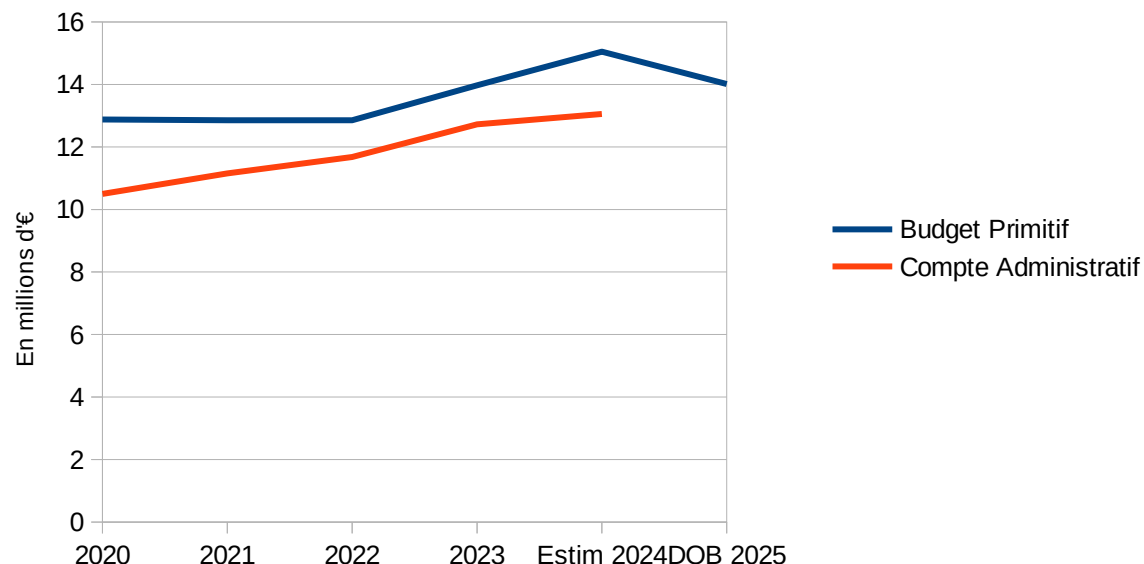
Les dépenses de fonctionnement

Les charges à caractère général

Enveloppe 2025 prévue en baisse pour un montant global de 14M€ (contre 15M€ au BP 2024).

La baisse de 1M€ s'explique par une diminution des frais de fluides et par une série d'économies (ajustement au réalisé 2024 d'un certain nombre d'enveloppes).

Evolution du chapitre 011 charges générales depuis 2020



III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025

Les dépenses de fonctionnement

Les autres charges de gestion courante : de l'ordre de **10,3 M€** dont notamment

- L'enveloppe des **subventions aux associations** à hauteur de 4,4 M€, en légère diminution dans le cadre de l'effort collectif)
- **La subvention au CCAS** à hauteur de 2,6 M€ tenant compte de l'impact de l'augmentation de la CNRACL
- La participation de la Ville aux frais de **fonctionnement des écoles privées** pour 927 k€
- **La subvention au budget annexe des parkings** à hauteur de 1,483 k€

Les charges financières s'élèvent à 1,584 k€ contre 1,347 k€ votés en 2024

L'autofinancement dégagé en 2025 s'élève à 1 375 k€.

Les travaux en régie seront maintenus à 1,3 M€, comme en 2024

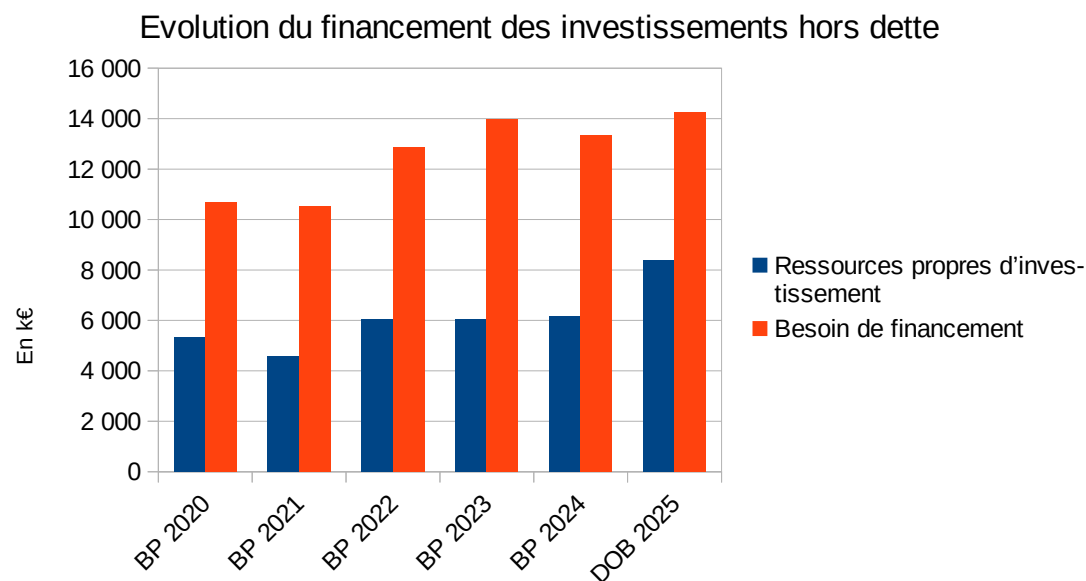
L'épargne nette 2025 serait positive pour s'établir à environ 3,5M€.

III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025

Les recettes d'investissement

L'augmentation de l'autofinancement et le volume des cessions dans le cadre de la gestion active du patrimoine permet de diminuer le besoin de financement de la section d'investissement en 2025 au regard des dépenses projetées. Le financement de la section d'investissement sera assuré par :

- l'épargne nette : 3,5 M€
- les ressources propres d'investissement (3M€), les cessions (1,5M€) et les amendes de police (600k€)
- le recours à l'emprunt : 6 M€ ;



III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2025

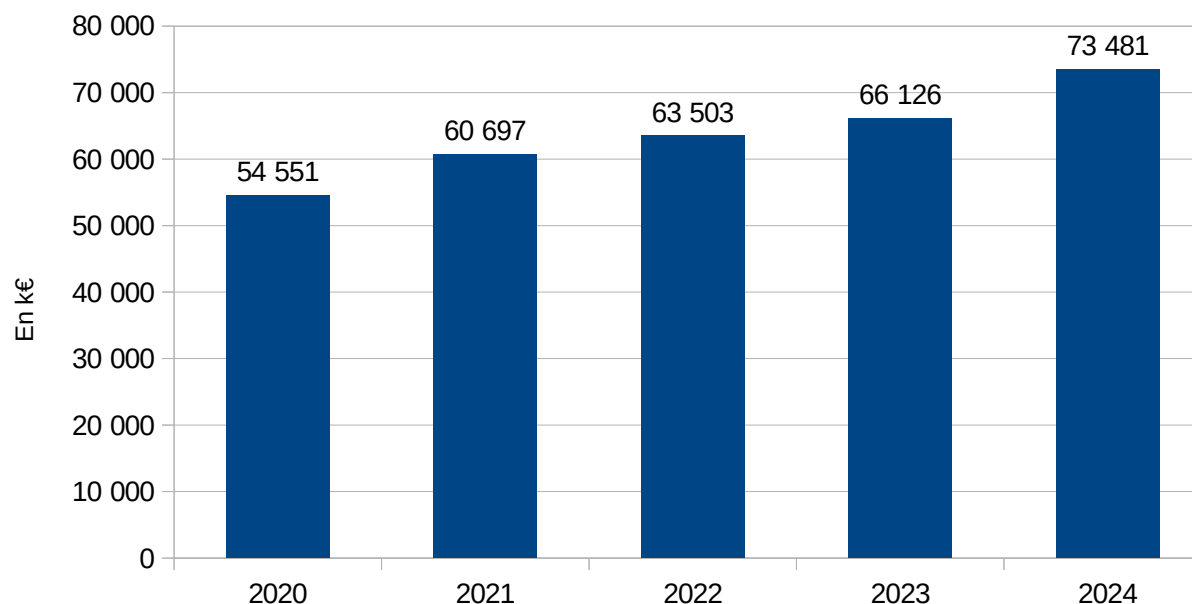
Le programme d'investissement 2025-2026

	2025	2026
Classement des projets	BF annuel	BF annuel
TOTAL I – TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS	5 348	3 151
TOTAL II – VILLE EN DEVELOPPEMENT - RESSOURCES	6 184	6 999
TOTAL III – EGALITE DES CHANCES – SOLIDARITE – SANTE – GENERATIONS	4 505	5 058
TOTAL IV – CITOYENNETE – PROXIMITE – CULTURE – SPORT	3 035	4 893
TOTAL PROJETS STRUCTURANTS	19 073	20 101
TOTAL PROGRAMME D'ENTRETIEN	2 943	2 926
TOTAL PRGM D'INVESTISSEMENT	22 016	23 026
TOTAL PRGM D'INVESTISSEMENT REALISE A 60% (TEO 100%)	14 241	14 648

IV – La situation de la dette du budget principal

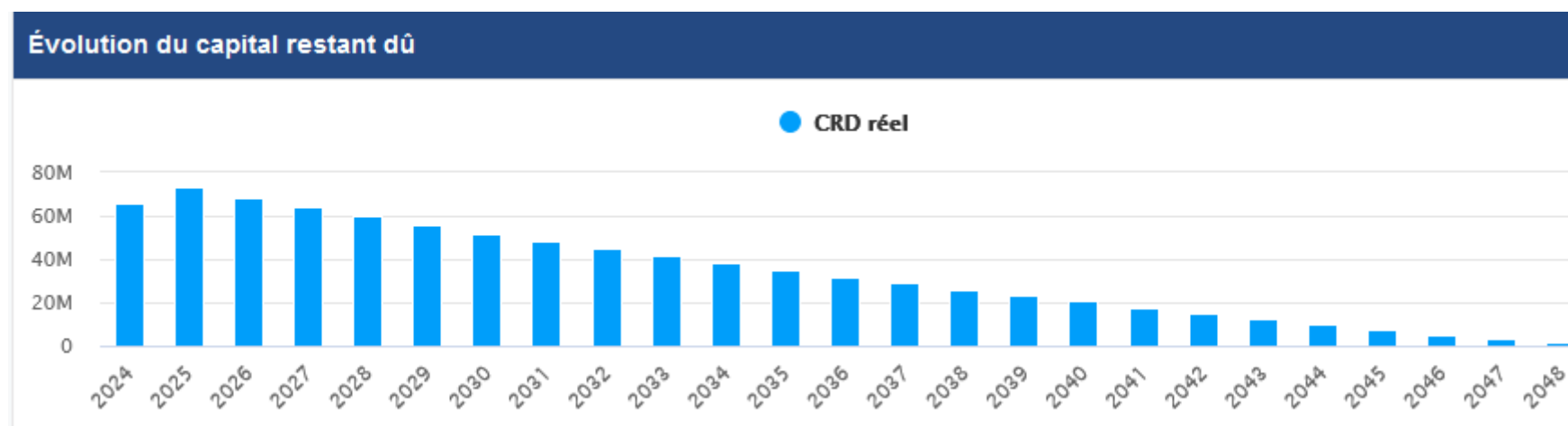
- **Encours** : 73,5M€ HT, soit une hausse de 7,4 M€ (+11%) par rapport au 31 décembre 2023 (66,1M €)
- **Taux moyen instantané** : 2,27 %
- **Répartition du risque** est la suivante, 100 % de la dette étant qualifiée de « non risquée » suivant la charte Gissler (charte de conduite introduite par l'État suite à la crise des emprunts structurés) :
 - Taux variable : 23 %
 - Taux fixe : 77 %

Evolution de l'encours au 31/12 - Budget principal



IV – La situation de la dette du budget principal

Courbe d'extinction de la dette actuelle



En 2025, la ville pourrait recourir à un emprunt estimé à 6 M€, ce besoin intervenant dans un contexte favorable annoncé de baisse des taux. La capacité de désendettement de la ville devrait rester sous le seuil d'alerte de 12 ans.

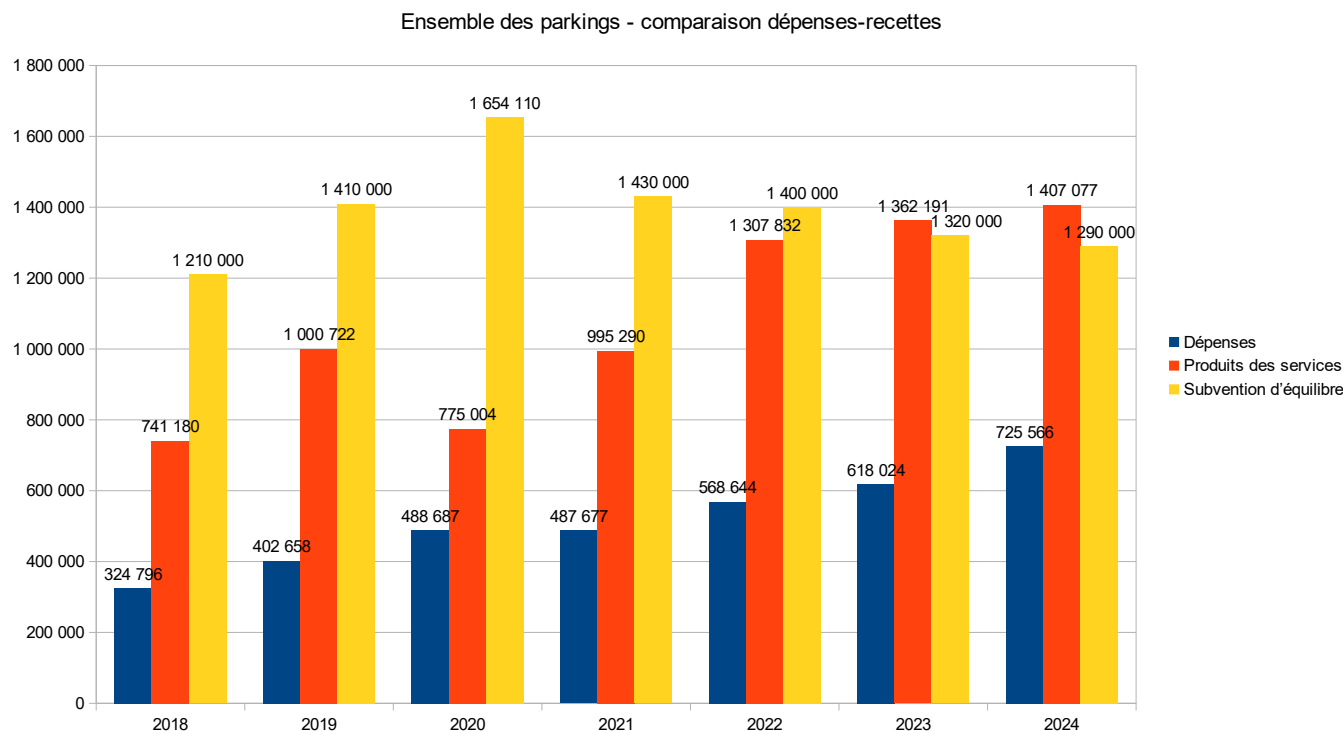
V – Les budgets annexes

Budget des parkings

Ce budget comporte l'ensemble des recettes et dépenses liées aux activités de stationnement en parkings aménagés, activités assujetties à TVA.

En particulier, 5 parkings en ouvrage dont l'exploitation, structurellement déficitaire au regard des montants investis pour leur construction, nécessite l'apport d'une subvention d'équilibre du budget principal.

La subvention du budget principal au BP 2025 s'établit à 1,483 M€



V – Les budgets annexes

Budget des Pompes Funèbres

Ce budget retrace les dépenses et recettes liées à la propriété des locaux exploités par la SEM PFI :
le siège social
le crématorium

Ce budget ne présente pas de subvention du budget principal.